Image not found or type unknown

Renouvellement de bail apres fin de bail

Par **leparisien13**, le **16/10/2015** à **17:04**

mon bail c est terminer le 31 aout 2015 et le proprietaire attend que tous les travaux soir terminer pour me renouveller mon bail.mais j ai dejas payer le mois de septembre sans avoir le nouveaux bail(avec quittance de loyer a l appuis). que doit je faire ??? j ai dejas fait les trois quart des travaux interieur de la maison , mais il ne veut rien signer tant que tout n est pas fini!!est ce que mon bail ne se renouvelle pas automatiquement vus que j ai payer le loyer de septembre sans bail??

Bonjour,
La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".
Merci pour votre attention...

Par **janus2fr**, le **16/10/2015** à **17:11**

Bonjour,
Quel type de bail avez-vous ?
Si c'est un bail pour résidence principale, il n'y a rien à faire ! Un tel bail est à reconduction tacite, c'est à dire que, si personne n'y met fin, il se reconduit automatiquement.
Le bailleur n'a rien à signer...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés